

Dorota ŚLIWA

Katolicki Uniwersytet Lubelski Jana Pawła II

dorothea.sliwa@gmail.com

PARLONS CERISES : LES PRÉDICATS ET LES RELATIONS DANS LES DÉFINITIONS LEXICOGRAPHIQUES ET DANS LES ÉNONCÉS DÉFINITOIRES

« Parlons cerises... ». Le titre signale que le point de départ pour l'analyse sémantique des lexèmes désignant cette catégorie de fruits est bel et bien la réalité, telle qu'elle se présente à nos sens : à notre vue (vision), à notre goût (gustation) et à notre odorat (olfaction). Les dénominations varient et prêtent parfois à confusion. Sur le site www.parlonsbonsai.com, « premier site francophone du bonsaï et des arts associés », nous pouvons lire entre autres : « On croit souvent que les cerises de table sont les fruits du cerisier mais elles sont généralement plutôt les fruits du merisier »¹. Il y a de quoi rester perplexe. Cette constatation signale un problème de dénomination de ce fruit et de définition de cette dénomination. D'autant plus que les définitions lexicographiques, nous le verrons plus tard, sont parfois fragmentaires et ne donnent pas des informations sur les liens conceptuels entre les dénominations des fruits de cette espèce. Le corpus d'étude est constitué de définitions lexicographiques du TLFi² et des énoncés définitoires représentatifs pour les dénominations des cerises. Le but n'est pas de faire l'analyse sémantique de toutes les dénominations de ces fruits mais de signaler une approche assurant une description sémantique plus cohérente.

Notre propos est donc de présenter une relecture d'Aristote pour découvrir l'apport de la métaphysique réaliste dans l'élaboration des

¹ <http://www.parlonsbonsai.com/Prunus-cerasus>

² Trésor de la Langue Française Informatise (<http://atilf.atilf.fr/>)

structures ontologiques cohérentes. Nous définirons les unités exprimant les composantes conceptuelles, à savoir les prédicats et leurs structures prédicatives. Nous chercherons les relations sémantiques en rapprochant les définitions lexicographiques et les énoncés définitoires pour en revenir aux prédications sur les entités et proposer des critères d'élaboration des définitions en tenant compte des relations hiérarchiques entre les lexèmes.

PRÉSUPPOSITION EXISTENTIELLE OU UNE RELECTURE D'ARISTOTE

En linguistique, le réel est pris en considération de deux points de vues : a) sémasiologique, lorsqu'il est question de la présupposition existentielle référentielle issue de la logique (Kleiber 1983), b) onomasiologique, lorsqu'il est question de la présupposition existentielle d'univers (Martin 1976). Dans la perspective sémasiologique il est question de l'actualisation des mots par l'emploi des déterminants, dans la perspective onomasiologique il s'agit des questions sur la dénomination.

La distinction entre le réel et le sens est indiscutable, et elle est opérée depuis les logiciens médiévaux et Frege (1892) rapportés par Kleiber (1997 : 20). De même, il y a à opérer, à la suite à Depecker (2005 : 8), une distinction entre entités du réel ('choses', 'objets') et référents (le terme *référent* désigne une 'représentation induite par un signe', et ensuite, par métonymie, un 'objet').

Les bases pour une réflexion raisonnée sur le réel sont données par Aristote qui étudie « ce qui existe réellement » (Maryniarczyk 2015 : 25). Thomas d'Aquin développe la pensée d'Aristote par l'activité cognitive de l'intellect et par l'élaboration de la méthode de la séparation métaphysique (spontanée ou réfléchie). Maryniarczyk (2015 : 30–43) explique qu'il s'agit de la 'cognition séparatrice' (*poznanie separacyjne*) réelle qui vise en premier lieu l'affirmation des causes de l'existence des êtres ou des processus dans leurs unité et totalité (« ceci existe ») pour accéder aux éléments constituant leur existence. En deuxième lieu, la 'cognition abstraite' (*poznanie abstrakcyjne*) permet d'accéder à la détermination de leur contenu (matière), et plus précisément de la disposition des composantes du contenu d'une entité du réel, ce qui aboutit à la conceptualisation de cette entité et la définition de ses propriétés essentielles. Donc, la cognition séparatrice a pour effet non seulement la découverte des causes

définitives et nécessaires de l'existence et de l'activité des entités du réel, ainsi que de la composition de ces entités qui décide de leur structure interne et de leur nature, mais aussi la découverte des propriétés des êtres transcendantes à l'intellect et des lois métaphysiques régissant l'existence des choses et leur cognition (connaissance) par le sujet parlant. Maryniarczyk (2015 : 42–43) continue en disant que poser la question sur la cause définitive de l'existence d'un être c'est en même temps poser la question sur le pourquoi de la forme et de la matière des choses. Dans cette perspective il y a donc une hiérarchie des êtres dont il importe de tenir compte : il y a un Être Absolu (*Ipsum Esse, Ens in Se et per se*) et les entes (*ens*) qui ont reçu une existence déterminée. Pour une cerise, par exemple, la structure interne (chaire et jus) est déterminée par sa finalité, celle de fournir les valeurs nutritives aux hommes.

L'acte de l'existence des êtres, qui nous renseigne de leur nature, est distinct et unique, mais il n'exclut pas la ressemblance de la disposition des éléments du contenu (matière) de l'être avec d'autres. Cette ressemblance, obtenue par l'analogie, aboutit à l'élaboration du concept. Une telle position théorique permet d'introduire dans l'analyse sémantique les liens entre le réel et le conceptuel, ainsi que la cohérence interne des composantes du concept assurée par les liens logiques de cause et de but.

SENS, SIGNIFIÉ, CONCEPT ET STRUCTURE ONTOLOGIQUE

Les questions concernant le concept et le sens ont déjà été posées en philosophie. Depuis peu, nous assistons en linguistique aux vifs débats concernant la distinction entre sens, signifié et concept (cf. Depecker (2003, 2005), Depecker & Roche (2007), Martin (1998, 2007), Lerat (2009)), alimentés par les recherches terminologiques. Selon Gilson (1969 : 58), le terme *signifié* a été introduit par F. de Saussure à la place du terme *sens*, associant le signifié au signifiant pour former un signe linguistique. F. de Saussure parlait de la nature conceptuelle du signifié sans pour autant définir précisément cette structure conceptuelle (cf. Śliwa 2013a : 47). Le terme *signifié*, même s'il est de nature conceptuelle, ne remplace pas le terme *concept*, mais, comme le constate Depecker (2003b), réalise le concept en langue. Autrement dit, il s'agit de ces éléments conceptuels qui sont associés au signifiant. Le concept lui-même ne se réduit pas au signifié et relève d'un autre plan que celui du signe linguistique, à savoir

du plan conceptuel qui est indépendant du sens des mots et qui est relié aux opérations cognitives.

Conformément aux positions théoriques de la métaphysique réaliste adoptée, nous admettons la définition du concept donnée par Gilson (1969 : 142–143)³ qui attire l'attention sur une participation active du sujet parlant dans la connaissance du monde. En définissant le concept comme « acte particulier de l'intellect » et comme « résultat de l'acte de pensée », il ouvre la voie à la construction de la structure ontologique (de nature conceptuelle) tenant compte de la structure ontique et des liens logiques cause-effet. Nous pouvons préciser les relations à l'intérieur de la structure ontique et relier le réel avec le conceptuel par le principe d'analogie en vertu duquel les propriétés du réel transcendent dans l'intellect sous forme de concepts. Au niveau d'une telle structure ontologique, qui se veut être une représentation conceptuelle du réel, nous retrouvons les liens entre le réel et le conceptuel, de même que les relations logiques inscrites dans la structure ontique. Il n'y a pas à distinguer les 'relations ontologiques' et les 'relations logiques', comme il est admis dans la terminologie, car dans la structure ontologique il y a les composantes des entités du réel et des relations logiques entre elles établies dans l'activité cognitive. Par conséquent, ces entités forment un tout cohérent dans un rapport de dépendance.

PRÉDICTIONS, STRUCTURES PRÉDICATIVES ET PRÉDICATS

Gilson (1969 : 47) constate aussi : « Il ne peut exister de pensée sans langage ». En effet, dans *Organon, II Peri hermeneias*, Aristote avait déjà parlé du nomen (*nomina*) en tant que *vox significativa*, exprimant le concept, et il le situait dans la phrase (*enunciatio*) dont la structure est expliquée par Thomas d'Aquin⁴. Il s'agit notamment de 'prédication' sur 'un aspect' (propriété perçue) de la chose, qui réalise le travail de division (*divisio*) des éléments du contenu de la chose. Pour décrire

³ Cette conception a été présentée par Śliwa (2013b).

⁴ Voir l'édition bilingue en polonais et en latin : św. Tomasz z Akwinu, Komentarz do « Hermeneutyki » Arystotelesesa, en particulier Lectio 1 (nn. 4–10), Lectio III (nn. 23–35). Notons aussi que « la problématique de la topique aristotélicienne » est « recouverte » par la sémantique logique de Robert Martin (1976, 1983) qui « appartient de plein droit à la linguistique psycho-cognitive », comme le remarque Declerq (1992 : 148–149).

(définir) une entité du réel, ces prédications élémentaires portant sur une propriété sont ensuite composées en un tout cohérent et liées à la structure ontologique représentant l'entité dénommée (cf. aussi Maryniarczyk, 2015).

Sur le plan de la langue, nous retrouvons des structures prédictives composées de lexèmes dénommatifs⁵ (noms et verbes), appelées phrases-sources exprimant une propriété (aspect) de l'entité. Le verbe, de par son caractère dénommatif d'une composante conceptuelle, est appelé prédicat et met en relation l'entité dénommée avec une de ses composantes (*La cerise a une chair*), ou avec une autre entité (*Le cerisier produit des cerises*). Par sa nature il se rapproche du prédicat de la structure prédictive-argumentale (formalisée et détachée du contexte) mais il s'en distingue par son caractère discursif en tant qu'unité dénommativante formant une phrase source avec les noms. Le statut de prédicat reçoit aussi l'adjectif relié au nom par le verbe être : *La cerise est rouge*.

Ainsi, pour décrire une cerise (exprimer sa structure ontologique), nous distinguons trois types des prédications :

a) Prédications sur les propriétés essentielles (inhérentes)

Matière : chair (texture et jus) et noyau *La cerise a la chair.*

Forme : *La cerise est ronde.*

Couleur : *La cerise est rouge.*

b) Prédications sur la perception des cerises par l'homme⁶

Perception gustative, par le toucher (palpable) et olfactive sur la matière (notamment la chair de la cerise) :

La cerise est douce. La chair de la cerise est ferme.

Perception visuelle de la forme et la couleur :

La cerise est ronde. La cerise est rouge.

c) Prédications sur les propriétés relationnelles

Cause (provenance) *L'arbre produit les cerises.*

But (effet) *L'homme consomme les cerises.*

Ces prédications sont reliées par le connecteur de but : *L'arbre produit les cerises pour que l'homme consomme les cerises.*

⁵ Ces lexèmes relèvent du niveau du *verbum interius*, langage intérieur (mental), introduit par Thomas d'Aquin. Pour l'explication des trois niveaux de *verbum* voir Krąpiec 1995 (2015 : 60–68)

⁶ Weinrich (1970 : 77) proposait de classer les significations « selon les organes du sens » en donnant l'exemple de la définition du mot *carotte*. Pour le classement sémantique des prédicats (verbes) exprimant le type de perception, voir Bogacki (2015).

Nous retrouvons ces prédications non seulement sous forme des phrases sources élaborées pour des fins explicatives mais aussi dans les définitions.

DÉFINITIONS LEXICOGRAPHIQUES ET ÉNONCÉS DÉFINITOIRES : SENS OU RELATIONS DANS LA STRUCTURE ONTOLOGIQUE ?

Les études sur les définitions sont nombreuses, pour ne citer que trois recueils d'articles dans les ouvrages *La définition*, éd. J. Chaurand & F. Mazière (1990), *O definicjach i definiowaniu*, éd. J. Bartmiński & R. Tokarski (1993), dans la revue *Publif@rum*, vol. 11, *Autour de la définition*⁷, éd. H. Giaufret Colombani, M. Prandi, M. Rossi (2010).

Notre attention portera sur la séquence définitionnelle de type analytique (logique) décrivant le concept, aussi bien dans la définition lexicographique (un sens du lexème) que dans l'énoncé définitoire⁸, qui a une structure bipartite : le défini et le definiendum. Reliée à la prédication sur un être du réel, cette séquence détermine le statut métalinguistique du lexème dénommatif : le nom en position du défini est un holonyme (par exemple *cerise* désigne l'entité dans son intégrité), les noms dans le definiendum sont des hyperonymes désignant une catégorie supérieure (*fruit, drupe*) et des méronymes désignant les composantes de l'entité (*chair, noyau, queue*). Les prédicats verbaux désignent les liens entre l'entité désignée par l'holonyme et ses composantes désignées par les méronymes (*Une cerise se compose d'une chair, d'un noyau et d'une queue*) ou entre l'entité dénommée et une autre (*Le cerisier produit des cerises*) où l'entité dénommée devient à son tour une composante désignée par le méronyme (*cerise*) d'une autre entité désignée par un holonyme (*cerisier*).

⁷ http://www.publifarum.farum.it/show_issue.php?iss_id=6

⁸ Les débats opposant la définition lexicographique à la définition encyclopédique provenaient de la conception strictement logique de la définition en termes des conditions nécessaires et suffisantes. Un de premiers à se poser les questions sur le bien-fondé et la nature de ces conditions était Weinrich (1970). Suivirent après les propositions méthodologiques provenant de la sémantique du prototype pour introduire les facteurs cognitifs dans la définition. La métaphysique réaliste offre une méthode reliant la rigueur logique et l'activité cognitive en parlant des propriétés essentielles pour déterminer la structure ontologique et l'inclure dans le sens d'un mot.

La séquence définitionnelle a le caractère discursif car elle est formulée soit par le lexicographe⁹ sous forme d'une définition lexicographique, soit par le locuteur (dans la communication courante ou spécialisée) sous forme d'un énoncé définitoire dans un texte. Une telle séquence comporte des phrases sources réduites ou transformées en adjectif dénominal ou déverbal, par exemple *petit fruit charnu à noyau* contient deux prédictions avec des méronymes (*le petit fruit a la chair, le petit fruit a un noyau*), *petit fruit comestible* contient la prédication sur la relation de but (*l'homme peut consommer ce petit fruit*).

La séquence définitionnelle peut porter sur une propriété de l'entité dénommée, étant qualifiée par Martin (1990) de définition minimale. Nous la retrouvons notamment dans l'étymologie des noms de cerises, donnée par le TLFi. Sauf pour le nom *cerise* (qui procède du latin vulgaire **cerēsia*, issu lui-même du bas latin *ceresium* pour *cerasium*, emprunt au grec *κεράσιον*), le sens étymologique porte sur la propriété correspondant à la perception gustative (goût amer, acide ou aigre)¹⁰, comme dans les noms :

merise, 1275–80, voir : **amerise*, dér. de *amer** sous l'infl. de *cerise** avec aphérèse de l'initiale, sentie comme une partie de l'art. déf. d'où *la merise* (cf. calabrais *amarella* «merise», REW n° 406, vosgien *amrel, emrol*, «id.» lat. médiév. *amarina, amarella*)

griotte, empr. au prov. *agriota* [xiii^es. ds Levy], prov. mod. *agrioto, grioto* (Mistral), sous la forme *agriotte* (xv^es. d'apr. Bl.-W.⁵), puis avec déglutination de l'article, *griotte* ; a remplacé l'a. b. frq. **wihsila* 'griotte' ;

agriotte, 1597, 'sorte de cerise aigre' empr. à l'a. prov. *agriota*, dep. xiii^es., dér. de *agre* 'aigre' (à remarquer que le Bas-Languedoc est une région de culture intensive de la cerise) ; voir *griotte*.

Dans la plupart des cas, la séquence définitionnelle contient plusieurs prédictions, comme dans la définition lexicographique du mot *cerise* 'petit fruit charnu à noyau que produit le cerisier' (TLFi).

⁹ Martin (1990) parle à ce propos de définition naturelle. Gaudin (2000 : 177) regrette que les études de Robert Martin (1990) sur la définition naturelle n'aient pas été suivies et postule de « se rabattre sur les outils opératoires des modèles sémantiques disponibles – notamment en sémantique interprétative différentielle – pour étudier des discours sachant que l'étude du sentiment linguistique et métalinguistique restera à mener ».

¹⁰ En polonais nous notons deux emprunts : *czereśnia* ('cerises douces') emprunt au latin vulgaire **cerēsia*, et *wiśnia* ('cerises aigres') emprunt au b. frq. **wihsila*.

Les énoncés définitoires ont leurs structures caractéristiques dans lesquelles il est possible de repérer les relations d'hyponymie et de méronymie. Ils ont été classés par Riegel (1990) en énoncés définitoires directs et énoncés définitoires indirects, repris par Rebeyrolle (2000) et Rebeyrolle & Tanguy (2000). Les énoncés définitoires directs ont un verbe qui exprime l'approche onomasiologique (V de désignation – *désigner*, V de dénomination – *s'appeler*) ou sémasiologique (V de signification – *signifier*), ou introduisent le definiendum par *c'est-à-dire*. Les énoncés définitoires indirects ont deux structures : les énoncés de classification (avec le V *être*) ou les énoncés parenthétiques. Les exemples relevés de notre corpus illustrent les deux types d'énoncés définitoires.

Dans l'énoncé définitoire direct avec le verbe *désigner* qui exprime la relation d'équivalence entre les mots *fruit*, *fruits charnus*, *parties de plantes*, qui sont ensuite suivis d'une description, nous avons la définition de l'hyponyme:

« Au sens culinaire, le terme 'fruit' désigne des fruits charnus, mais parfois aussi d'autres parties de plantes, qui sont à la fois comestibles, de goût agréable, que l'on peut généralement consommer crus et qui conviennent à la préparation de plats sucrés et de desserts. »¹¹

Dans les énoncés définitoires indirects avec la structure de classification, le mot *cerise* est défini par un hyperonyme et la description introduite par le verbe *être*. En tant qu'hyperonyme, il est repris par l'anaphore *ce fruit* et suivi de l'énumération des hyponymes :

« La cerise est un petit fruit rouge issu du cerisier... les cerises sont des petits fruits charnus qui ont un noyau, une forme de sphère, une couleur rouge souvent foncée. (...) Ce fruit existe en 2 types : les cerises douces (sucrées) ... les cerises acides (acidulées). »¹²

Dans l'énoncé définitoire indirect avec signe de ponctuation, les hyponymes sont introduits par les deux points dans l'énumération signalée par le verbe *distinguer*, les definienda des termes spécialisés sont expliqués entre les parenthèses :

¹¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Fruit_%28alimentation_humaine%29.

¹² <http://www.regimesmaigrir.com/actualites/article.php?id=888>

« On distingue en botanique : a) les fruits charnus : baie, drupe ; b) les fruits secs : fruits secs déhiscent (qui finissent par s'ouvrir) et fruits secs indéhiscent (qui ne s'ouvrent pas). »¹³

Le rapprochement des définitions lexicographiques et des énoncés définitoires montrent qu'il est possible de repérer les relations hypero/hyponymiques et qu'ils sont complémentaires sur ce plan-là.

LES PRÉDICATIONS : POUR LES RELATIONS ENTRE LES DÉFINITIONS LEXICOGRAPHIQUES

Déjà dans les années soixante-dix du XX^{ème} siècle, Weinrich (1970 : 77) postule les relations sémantiques entre les mots par une description plus adéquate du sens des mots, se rapprochant « le plus possible des intuitions qu'ont les locuteurs sur les relations sémantiques entre les mots de leur langue maternelle ». Selon l'auteur, les descriptions sémantiques devraient être « aussi complètes et cohérentes que possible », mais aussi « simples et élégantes ». Il déplore pourtant que le « fléau de beaucoup de dictionnaires existants » soit de « sacrifier la cohérence à l'élégance ». En effet, si nous parcourons les définitions des noms de cerises données par TLFi, nous constaterons un certain manque de cohérence non seulement dans une définition mais aussi entre les définitions des types de cerises.

Par exemple, le manque du critère 'cultivar' (*cerise*) / 'sauvage' (*merise*) qui organise toute la catégorie des cerises :

cerise 'Petit fruit charnu à noyau que produit le cerisier.' (TLFi)

merise 'Fruit du merisier ; cerise sauvage noire ou rouge, légèrement acide.' (TLFi)

Seul le mot *cerise* est employé dans la communication linguistique courante et spécialisée, étant donnée la culture des cerisiers répandue.

Ensuite, les dénominations des 'variétés' des cerises ne sont pas signalées dans la définition du mot hyperonyme *cerise* ci-dessus, mais cet hyperonyme est présent dans les définitions de ses hyponymes :

¹³ http://fr.wikipedia.org/wiki/Fruit_%28botanique%29

bigarreau 'Variété de cerise bigarrée de rouge et de blanc, à chair ferme.' (TLFi)

guigne 'Petite cerise à longue queue, de couleur rouge ou noire et dont la chair est ferme et sucrée.' (TLFi)

griotte 'Cerise à chair molle, à queue courte, caractérisée par son goût aigrelet.' Synon. *aigriotte/aigriette*. (TLFi)

Une clarification des relations sémantiques hyperonymiques et hyponymiques s'impose donc pour la définition du mot *cerise*. L'hyperonyme peut varier selon le degré de généralité et selon le type de discours : selon le niveau supérieur immédiat, donné en botanique, les cerises appartiennent à la catégorie désignée par l'hyperonyme spécialisé *drupe* qui en langue courante est expliqué par *petit fruit charnu à noyau*, ce que nous retrouvons dans la définition lexicographique du TLFi ci-dessus. Insérer le terme dans la définition du mot *cerise* 'petit fruit charnu à noyau (*drupe*) que produit le cerisier' n'altère pas l'élégance et la simplicité de ce définiendum et permet de consulter la définition de ce lexème qui se trouve dans le même dictionnaire, avec l'annotation du domaine :

drupe – BOT. 'Fruit charnu, indéhiscent, renfermant un seul noyau' *L'abricot, la pêche, la cerise, la prune, sont des drupes* (DG). (TLFi)

L'adjectif *indéhiscent* est défini en discours spécialisé comme :

BOT. [En parlant d'un fruit ou d'une de ses parties] 'Qui ne s'ouvre pas naturellement à la maturité et que la radicule est obligée de rompre à la germination des graines' (TLFi)

Nous constatons que les termes des discours spécialisés se mêlent aux mots de la langue courante, comme c'est le cas de *drupe*, et que ce 'mélange' fait partie de notre communication quotidienne. Il n'est donc pas nécessaire d'éliminer à tout prix certains termes qui sont connus et qui permettent d'assurer une relation hiérarchique avec d'autres lexèmes, mais de les insérer dans les énoncés définitoires avec les renvois.

D'autre part, même si les énoncés varient, la structure ontologique des entités que sont les différentes cerises reste la même. À l'époque où de nouvelles technologies permettent de traiter « une masse d'informations jamais égalée » (Bernier 2009), il est possible d'analyser les dénominations des entités à partir de l'usage du mot dans le texte, et par conséquent d'élaborer des structures ontologiques avec les relations en tenant compte des principes d'analyse de métaphysique réaliste proposées ci-dessus.

L'examen des définitions lexicographiques et de quelques énoncés définitoires nous permet de voir un ensemble de mots reliés par des relations hyperonymiques et des spécifications selon une propriété :

Cerise (hyperonyme)

hyponymes de <i>cerise</i>	<i>cerise douce</i> forme réduite : <i>cerise</i>	<i>cerise acide</i> forme réduite : <i>cerise</i>
synonymes	<i>cerise de table, cerise à croquer</i>	<i>griotte</i>
hyponymes	<i>bigarreau, guigne</i>	
⟨chair⟩ a) ⟨consistance⟩ b) ⟨goût⟩	a) 'ferme'/'tendre' b) 'sucrée'	a) 'molle' b) 'acidulée'
⟨couleur⟩	'rouge sombre'/'rouge clair' ; 'jaune'	'rouge'
⟨consommation⟩	'nature', 'fraîche'	suite à la préparation culinaire : – 'au sirop', – 'en confiture', – 'en pâtisserie'

Le mot *cerise* peut être situé à deux niveaux : en tant qu'hyperonyme et en tant qu'hyponyme composé sous sa forme réduite à partir de sa forme pleine (*cerise douce, cerise acide*). C'est cet emploi courant qui mène à la confusion du sens du mot *cerise*. Dans l'usage, c'est le contexte qui fournit des informations nécessaires, mais dans les définitions lexicographiques seul le definiendum peut préciser le sens. Les prédications sur différents aspects de l'entité fournissent des composantes définitionnelles précises. Ce sont donc d'abord les propriétés essentielles qui assurent l'identité de la cerise douce et de la cerise acide, les propriétés relationnelles reliant la cerise à l'homme réalisent la relation cause-effet inscrite dans la structure interne de ce fruit. C'est ainsi qu'il est possible de saisir la cohérence ontologique de l'entité dénommée et de proposer un réseau de relations au niveau ontologique représentant la structure ontique du fruit dénommé et ses différentes perception par l'homme. Sur ces relations, peut être prédiqué un ensemble des phrases sources et réuni en un definiendum, comme dans l'exemple de l'énoncé définitoire générique de cerise :

« La cerise est le fruit comestible du cerisier. Il s'agit d'une drupe (petit fruit charnu à noyau), de forme sphérique, de couleur généralement rouge plus ou moins foncé, plus rarement jaune. »¹⁴

Les spécifications sont déterminées par la composition de la chair et par la couleur, donnant lieu à des dénominations de plus en plus spécialisées (par exemple *bigarreau* : « Burlat » ('rouge sombre', 'savoureuse', 'ferme' et 'juteuse'), « Coeur de pigeon » ('rouge clair', 'ferme', 'sucrée') ; *guigne* : « Early Rivers » ('gros', 'rouge sombre', 'juteux' et 'tendre')¹⁵.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les outils informatiques et les versions électroniques des corpus textuels donnent à la lexicographie et à la terminologie informatisée, continuellement, des possibilités d'analyser des signes linguistiques (mots et termes) sous divers aspects, de concevoir les relations dans diverses dimensions et de lier les lexèmes aux contextes d'emploi par des systèmes hypertextuels. Nous espérons que cette proposition d'analyse cohérente de la structure ontologique (l'exemple des entités désignées par *cerise*) contribuera à une meilleure gestion des corpus textuels et à l'extraction des lexèmes contribuant ainsi à l'acquisition d'un savoir plus complet sur les entités du réel.

RÉFÉRENCES

- Arystoteles, *Organon* (II Peri hermeneias), in : św. Tomasz z Akwinu, Komentarz do « Hermeneutyki » Arystotelesa, przekład z j. łacińskiego Andrzej P. Stefańczyk, 2013, Lublin.
- Bartmiński J. & Tokarski R., 1993, « Definicja semantyczna: czego i dla kogo? », in : *O definicjach i definiowaniu*, eds. Bartmiński J. & Tokarski R., Lublin, 47–62.
- Bertin A., 2009, « Grammaire et dictionnaire : le parti pris des mots », *Linx* [En ligne], 60 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2012, consulté le 24 août 2015. URL : <http://linx.revues.org/672> ; DOI : 10.4000/linx.672.
- Bogacki K., 2015, « Prédicats et perception », *Information Grammaticale* 146, 6–12.

¹⁴ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Cerise>

¹⁵ Les exemples sont pris du site <http://tous-les-fruits.com/fruit-343.html>

- Declerq G., 1992, *L'art d'argumenter : structures rhétoriques et littéraires*, Editions universitaires.
- Depecker L., 2003a, *Entre signe et concept : éléments de terminologie générale*, Paris.
- Depecker L., 2003b, « Saussure et le concept », *Bull. Soc. Ling. de Paris* 98, 53–100.
- Depecker L., 2005, « Contribution de la terminologie à la linguistique », *Langages* 157, 6–13.
- Depecker L. & Roche Ch., 2007, « Entre idée et concept : vers l'ontologie », *Langages* 168, 106–114.
- Gaudin F., 2000, « Les termes ont-ils des propriétés extrinsèques ? » in : *Le sens en terminologie*, éd. Béjoint H. & Thoiron Ph., Lyon, 153–181.
- Gilson E., 1969, *Linguistique et philosophie. Essais sur les constantes philosophiques du langage*, Paris.
- Kleiber G., 1983, « Article défini, théorie de la localisation et présupposition existentielle », *Langue Française* 57, 87–105.
- Kleiber G., 1997, « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages* 127, 9–37.
- Krapiec M., 1995, *Język i świat realny*, Lublin, wyd. II, 2015.
- Lerat P., 2009, « Texte spécialisé et terminologie », *Intralinea*, http://www.intralinea.org/specials/article/Texte_specialise_et_terminologie.
- Martin R., 1976, *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris.
- Martin R., 1983, *Pour une logique du sens*, Paris.
- Martin R., 1990, « La définition "naturelle" », in : *La définition*, éd. J. Chaurand & F. Mazière, Paris, 86–95.
- Martin R., 1998, « Sur la distinction du signifié et du concept », in : *Du percevoir au dire. Hommage à André Joly*, éd. D. Leeman, A. Boone, Paris, 37–53.
- Martin R., 2007, « Sur la nature du "signifié de langue". Réflexions de lexicographe », *Bull. Soc. Ling. de Paris* 102, 17–33.
- Maryniarczyk A., 2015, *Metafizyka a ontologie*, Lublin.
- Rebeyrolle J., 2000, *Forme et fonction de la définition en discours*, Université Toulouse II, Thèse de Doctorat Nouveau Régime.
- Rebeyrolle J. & Tanguy L., 2000, « Repérage automatique de structures linguistique en corpus : le cas des énoncés définitoires », *Cahiers de Grammaire* 25, 153–174.
- Riegel M., 1990, « La définition, acte du langage ordinaire – De la forme aux interprétations », in : *La définition*, éd. J. Chaurand & F. Mazière, Paris, 97–110.
- Śliwa D., 2013a, *Formation des noms et des termes composés français et polonais : de la cognition à la traduction*, Lublin.
- Śliwa D., 2013b, « Testament : entité – concept – terme français et polonais dans leurs relations pluridimensionnelles », *Roczniki Humanistyczne* LXI, z. 8, *Lingwistyka korpusowa i translatoryka*, 131–147.

św. Tomasz z Akwinu, Komentarz do « Hermeneutyki » Arystotelesa, przekład z j. łacińskiego Andrzej P. Stefańczyk, 2013, Lublin.

Weinreich U., 1970, « La définition lexicographique dans la sémantique descriptive », *Langages* 5, 69–86.

PARLONS CERISES : LES PRÉDICATS ET LES RELATIONS DANS LES DÉFINITIONS LEXICOGRAPHIQUES ET DANS LES ÉNONCÉS DÉFINITOIRES

Résumé

A partir d'une relecture d'Aristote par les métaphysiciens réalistes (Thomas d'Aquin, Gilson, Maryniarczyk) sur la nature des êtres et des objets du réel nous proposons de redéfinir le sens des mots à partir de la définition du concept en tant que résultat de la participation active du sujet parlant dans la connaissance du monde. Dans la description sémantique et dans la formulation des définitions lexicographiques il faut donc tenir compte des liens entre le réel et le conceptuel et de la cohérence interne des composantes du concept assurée par les liens logiques de cause et de but. Une telle description, à partir de la structure ontologique élaborée selon les bases de la métaphysique réaliste, est réalisée par l'instrument d'analyse que sont les structures prédicatives (phrases-sources) exprimant une propriété de l'entité. L'analyse des dénominations des *cerises* confirme la nécessité de la description cohérente pour les définitions lexicographiques des noms d'une catégorie des entités. Les prédications sous-jacentes aux dénominations varient en fonction du discours général ou spécialisé des sujets parlants.

Mots-clés : sémantique, structure ontologique, signifié, prédicats, hyperonymes, définitions lexicographiques, discours spécialisé

TALKING CHERRIES: PREDICATES AND RELATIONSHIPS IN THE DICTIONARY DEFINITIONS AND THE DEFINING STATEMENTS

Summary

The aim of the present paper is to present a semantic analysis of meaning that is based on adequately read Aristotelian concept, and developed within the framework of metaphysical realism. A reflection on the nature of real existence makes one discover an ontic structure of actually existing objects; this internally coherent structure is closely related to the resulting ontological structure that is fundamental to all meaning relations. As opposed to the traditionally adopted division between ontological and logical relations, metaphysical realism explains

semantic relations between particular components of an object in question: this is due to the fact that these components are linked under logical relations, where the relation of causality is of superior character. In this account, the units of description are source sentences, i.e. the predications where the predicative expression designates a given component (property) or relation. In lexicographical definitions and definitional statements, such predications are linked together and subject to syntactic and morphological transformations. A review of selected names of cherries in French (*cerises*) and their lexical definitions indicates that there is a need for ontological structure of certain cherry varieties, and for their respective names within the category to be hierarchically organized by an expert. Particular predications express human cognitive activity that is structured not only by logical reasoning but also by sensual perception. This fundamental concept dates back to Aristotle, who spoke of the essence of things rather than the necessary and sufficient conditions to capture the meaning of a word.

Key words: semantics, ontological structure, signifié, predication, hyperonym, lexicographical definition, specialist discourse